



Avis au public et à la communauté juridique

**Mise-à-jour concernant les impacts de la grève générale de l'Alliance de la Fonction publique du Canada**

Le présent avis a pour but d'informer les parties, les agents, les avocats et le public des développements suite à l'avis au public et à la communauté juridique daté du 19 avril 2023.

Le gouvernement du Canada et l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) ont conclu un accord de principe le 1<sup>er</sup> mai 2023 mettant ainsi fin à la grève des employés du Service administratif des tribunaux judiciaires qui fournissent des services administratifs à la Cour canadienne de l'impôt.

Toutes les audiences qui ont été ajournées en raison de la grève seront fixées à nouveau pour audition sur une base prioritaire. Le greffe contactera les parties affectées pour faire les arrangements.

Les comptoirs du greffe sont ouverts dans tout le pays et les opérations de la Cour canadienne de l'impôt sont de retour à la normale.

Signé ce 9<sup>e</sup> jour de mai, 2023.

*(original signé par le juge en chef Eugene P. Rossiter)*

Eugene P. Rossiter  
Juge en chef